

Programme détaillé – et objectifs du bilan de compétences

Vous avez envie d'avancer vers un projet professionnel motivant et réaliste. Vous souhaitez construire votre plan d'action pour augmenter vos chances de sauter le pas ?

Alors vous êtes au bon endroit!

Durant le parcours, vous allez explorer 4 questions fondamentales pour vos choix d'avenir :

Où en êtes-vous ? Comment fonctionnez-vous ? Où souhaitez-vous aller ? Comment atteindre ces objectifs et augmenter vos chances de réussir vos projets ?

Les objectifs?

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs motivations et besoins afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Un temps adapté et sur mesure vous permet : une meilleure connaissance de soi, une ouverture vers d'autres métiers, la possibilité de réaliser des enquêtes métiers pour découvrir le côté réaliste de vos envies, un plan d'action pour poursuivre votre chemin et augmenter vos chances de concrétiser votre projet.

Aptitude et compétences visées :

Le bilan de compétence permet de développer la connaissance de soi et de mieux connaitre vos compétences. Ses deux connaissances permettent de développer votre niveau de confiance nécessaire pour avancer vers la réalisation de votre projet professionnel qui est plus positif pour vous. La capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter des compétences recherchées dans des offres d'emploi, à identifier divers dispositifs pour vous former est également développé dans le cadre du bilan de compétences en fonction du choix que vous souhaitez réaliser.

La méthode mobilisée et les modalités pédagogiques :

Le/ la Formatrice accompagne le/ la bénéficiaire durant les entretiens personnalisés et peut utiliser les techniques suivantes :

Une méthode qui a été réfléchit pour être concrète et pragmatique dans le but d'augmenter ces chances de réaliser vos envies de changements

2 kit du bilan de compétences : qui sont des livrets numériques à compléter entre les séances.

Deux livrets de lectures adaptée aux changements.

Un accès à la découverte des différents métiers sur des sites officiels et avec les différents tests.

Diagnostic besoins bilan de compétences – Lettre de convocation -Programme détaillé - Contrat d'engagement réciproquemodalités de réalisation- - Contrat de formation professionnelle - certificat Qualiopi - questionnaire situation de handicap règlement intérieur- livret d'accueil – charte déontologique – CGU CGV- Version 3 10 aout 2025 Site internet : www.amelieriche.fr - coach@amelieriche.fr CONSEIL FORMATION COACH PRO siège 119 AVENUE LOBBEDEZ 62000 ARRAS



Des tests à passer pour se découvrir et des questionnaires d'autoévaluations (personnalité, compétences, entrepreneur, assertivité, besoins...)

Des enguêtes métiers pour avoir une vision plus réaliste de votre projet

La rédaction d'une synthèse qui vous sera remise

Votre travail de recherches personnelles et vos enquêtes métiers peuvent s'ajouter à la durée totale du bilan de compétences (durée hors formation) si vous le souhaitez à votre propre initiative.

En plus du contenu transmis, votre coach se sert d'un fichier de plus de 150 Pages durant les séances pour adapter l'offre à vos besoins sur mesure durant tout le parcours.

L'état d'esprit CONSEIL FORMATION COACH PRO - les valeurs :

Humaine, empathie, positive attitude, rire, écoute, authenticité, vision réaliste de l'emploi, confidentialité, compétences.

En deux mots : pro & humain.

Nous avons à cœur de :

- vous aider à vous mettre en relation avec les bonnes personnes pour la réalisation des enquêtes métiers dès que c'est possible
- vous faire réfléchir à un projet réaliste qui est davantage positif pour vous.

<u>Public visé</u>: Salarié(e)s du secteur privé, demandeurs d'emploi, travailleurs non-salariés, salariés du secteur public (fonctionnaires ou agents non titulaires).

<u>Prérequis</u>: Être majeur, avoir un projet professionnel (même non défini), réaliser le premier entretien offert. Disposer d'un ordinateur ou une tablette ou un téléphone. Comprendre les consignes, participer aux entretiens. Être en capacité de s'engager dans une démarche active et confidentielle.

<u>Modalités d'admissions</u>: un entretien préalable au bilan de compétence sera réalisé. Il est gratuit et sans engagement (durée de 30 à 1 heure). Un questionnaire sera réalisé durant cet échange pour déterminer si l'offre correspond à vos besoins, quelle offre est la plus adaptée à vos besoins. Les modalités de financement seront évoquées. Cet entretien a aussi pour objectif de voir si vous vous sentez bien avec votre coach et s'il s'agit d'un constat partagé.

<u>A l'issue du bilan de compétences, plusieurs choix sont possibles</u>: un projet professionnel (ex: création d'entreprise), réorientation professionnelle, évolution ou mobilité interne au sein de votre entreprise, changement d'employeur, formation, formation de développement des compétences, démission ou rupture conventionnelle...

<u>Remise d'une synthèse</u> réalisée durant le parcours. Cette synthèse contiendra les 3 phases du bilan. Elle pourra vous permettre de réaliser l'ensemble du travail réalisé, de la présenter si vous le souhaitez pour défendre votre projet professionnel, de la relire pour bien prendre conscience de vos compétences et ainsi de préparer vos futurs entretiens (avec vos futurs employeurs ou pour porter un

Diagnostic besoins bilan de compétences – Lettre de convocation -Programme détaillé - Contrat d'engagement réciproquemodalités de réalisation- - Contrat de formation professionnelle - certificat Qualiopi - questionnaire situation de handicap règlement intérieur- livret d'accueil – charte déontologique – CGU CGV- Version 3 10 aout 2025 Site internet : www.amelieriche.fr - coach@amelieriche.fr CONSEIL FORMATION COACH PRO siège 119 AVENUE LOBBEDEZ 62000 ARRAS



projet de financement de formation). Vous êtes seul(e) destinataire de cette synthèse. Vous êtes responsable de la partager ou non à autrui.

<u>Suivi</u>: Durant le parcours, le client peut contacter son/sa consultant(e) pour échanger et obtenir des conseils dans le but d'avancer dans ses démarches et sur ses réflexions via des messages vocaux sur Olvid

<u>Modalités d'accompagnement - Qualification – Compétences :</u>

Vous avez le même suivi tout le long du parcours. Amélie Riche, la dirigeante a accompagné plus de 6000 personnes dans toute la France. Elle fonctionne depuis 2017 beaucoup par recommandation. Elle est diplômée en coaching professionnel, individuel et d'équipes (niveau RNCP 7 = BAC+5) Elle a eu la meilleure note à la pratique du coaching d'une des deux écoles les plus diplômante de France. Elle est aussi diplômée d'un ITB en management. Elle a fait 5 années d'études dans le domaine de la finance. Elle se forme régulièrement aux grandes méthodes actuelles de connaissance et de compréhension du fonctionnement humain (PNL, Ennéagramme, Process comm...) Elle a accompagné des entrepreneurs pendant plus d'une dizaine d'années ce qui lui donne une bonne vision des métiers. Elle a aussi accompagné et négocié des projets professionnels reconnus de plusieurs millions d'€. Elle est aussi auteure de formations sur les relations humaines qui sont diffusées dans des grandes entreprises Françaises auprès de milliers de personnes dans toute la France. Elle a aussi accompagné des très hauts talents reconnus au niveau national pour leurs talents et leurs réussites. Elle a travaillé 3 ans avec le leader national du bilan de compétences avant de créer sa propre offre de bilan de compétences. Ses expériences professionnelles multiples, sa curiosité et son réseau lui ont permis de rencontrer des personnes de tous métiers. Elle est réputée « humaine, pro et compétente » par ses clients et anciens collègues.

Amélie Riche vous guide tout le long du parcours, n'hésitez pas à la solliciter.

<u>Pratique</u>: Votre consultante dirigeante vous accompagne au sein de son bureau. Parking gratuit juste en face. Formation possible en visio dans toute la France et au-delà. Amélie Riche a déjà accompagné dans les Dom Tom, en Afrique, en Suisse, à Monaco etc...

Le bilan de compétence suit bien les 3 phases inscrites au code du travail :

- « 1° Une phase préliminaire qui a pour objet : « a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ; « b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ; « c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- « 2° Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives
- « 3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire : « a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ; « b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ; « c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Délais d'accès et rétractation :

Après un premier contact téléphonique et ou consultation de votre message vocale : rappel sous 10 jours maximum (notre objectif est de vous répondre sous 48 heures, voir sous quelques heures). Puis détermination d'un Rdv pour échanger. Un contact en visio ou en face à face d'une durée de 30

Diagnostic besoins bilan de compétences – Lettre de convocation -Programme détaillé - Contrat d'engagement réciproquemodalités de réalisation- - Contrat de formation professionnelle - certificat Qualiopi - questionnaire situation de handicap règlement intérieur- livret d'accueil – charte déontologique – CGU CGV- Version 3 10 aout 2025 Site internet : www.amelieriche.fr - coach@amelieriche.fr CONSEIL FORMATION COACH PRO siège 119 AVENUE LOBBEDEZ 62000 ARRAS



minutes à une heure est proposé et offert pour faire connaissance, expliquer les modalités, détecter vos besoins et répondre à vos questions. (voir modalités d'admissions)

Conformément au code du travail (Article L6353-5) Si le bilan de compétences n'est pas financé via le financement CPF (compte personnel formation) alors le/ la bénéficiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Le client peut faire le choix de renoncer à ce délai en demandant par téléphone ou par mail une date de démarrage plus rapide (selon les disponibilités du coach formateur).

Conformément au code de la consommation (Article L.121-16). Si la réalisation du bilan de compétences se fait à distance via un financement CPF, alors le/la bénéficiaire dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter. Le bénéficiaire peut demander à se rétracter de ses délais dans le cadre d'un financement par l'entreprise

<u>Modalités d'évaluation</u>: Un certificat de fin de formation (certificat de réalisation) sera remis à la fin du parcours. Cette formation n'est pas diplômante. Un QCM vous sera proposé lors de la dernière séance pour vous permettre de conscientiser ce que vous avez découvert. Des évaluations intermédiaires sont réalisées à la fin des phases clés afin de mesurer l'avancement par rapport aux objectifs définis lors de la phase préliminaire. Ses évaluations seront faites sur mesure à l'aide de l'IA (sans communication de votre identité dans le respect du RGPD).

Tarif de la prestation et durée :

1300€* pour formule speed (18 heures environ dont 10 heures d'entretiens personnalisés

1950€* pour formule classique (24 heures environ dont 16 heures d'entretiens personnalisés)

2300€* pour la formule intense (24 heures environ dont 20 heures d'entretiens personnalisés).

Les informations vous permettant de choisir l'offre qui vous est adaptée sont indiquées dans le programme qui est transmis en pièce jointe du mail envoyé avant le premier Rdv offert de découverte préalable au bilan de compétences. Un document appelé « diagnostic avant inscription » sera complété durant l'entretien préalable du bilan. Ce rdv est offert.

*Prise en charge possible par votre compte CPF (moncompteformation.gouv.fr) sous réserve de votre solde disponible. Autofinancement ou prise en charge par votre entreprise possible également... modalités de financement évoqués lors de notre premier entretien offert. Le Bilan de compétence est réalisé sous un délai de 3 mois. Il est possible de réaliser une séance par semaine en début de parcours puis d'espacer dans le but de faire des recherches vers la fin du bilan de compétences.

Personnalisation : votre formatrice dispose d'un support complémentaire dans le but de personnaliser encore davantage votre suivi et les séances. Elle pourra aussi vous faire passer des tests supplémentaires.

Accessibilité - handicap - PSH: Le bureau est accessible aux personnes à mobilité réduite avec l'installation d'une rampe amovible. Voir site internet: www.amelieriche.fr rubrique mentions légales. Mise en relation possible avec organisme externe disposant d'une offre adaptée aux non-voyants et mal entendants. Référent handicap: 06 99 75 66 61 coach@amelieriche.fr une fiche découverte de vos besoins est accessible.

Accompagnement, assistance pédagogique et technique :



<u>Par qui?</u> Le/la formateur(trice) vous guide au fur et à mesure des séances. Une sélection a été réalisé pour vous suivre au mieux. Ils détiennent une expérience et ou des formations spécifiques à votre accompagnement.

Comment?

Lors de votre entrée en formation, vous serez en possession du kit pédagogique qui comprend 2 livrets. Le premier servira pour les séances 1 à 6 et le second pour les séances 6 à 8. Le kit servira à : être lu et complété entre les séances. Il vous est possible d'écrire votre préparation à part si vous avez des problèmes informatiques ou si vous n'êtes pas à l'aise. Le kit comporte des tests, des autoévaluations. Il y a une séance supplémentaire de recherche pour l'offre ANFH et deux séances supplémentaires pour l'offre Intense.

Sur le support kit du bilan de compétences, les consignes sont indiquées. En fin de séance, la personne qui vous suit vous indique qu'il faut préparer la séance suivante. En général, il s'agit juste de préparer sur le kit les pages concernant le numéro de la séance en cours. Elle peut vous demander si vous avez besoin d'un mail pour récapituler ce qu'il faut préparer pour la séance suivante quand il y a des préparations complémentaires. Elle vous les fait noter en séance généralement. Elle peut aussi vous préconiser des lectures ou des vidéos si vous souhaitez aller plus loin.

En plus du contenu transmis, votre coach se sert d'un fichier de plus de 150 Pages durant les séances pour adapter l'offre à vos besoins sur mesure durant tout le parcours.

Comment nous contacter? Rappel ou réponse sous 48 heures par messages vocaux ou par SMS. Des échanges par mail, téléphone sont possibles. En cas de non-réponses sous 48 heures, merci de contacter le responsable pédagogique (indications de ses coordonnés dans le livret d'accueil). coach@amelieriche.fr ou 069975666. L'accompagnement à distance ou en face à face est le même à part la réalisation des entretiens personnalisés qui se font en Visio (distanciel synchrone)